



Procédure de consignation, Comment la mettre en place ?

Pour éviter les accidents lors des opérations de maintenance, il est impératif de mettre en place une consignation puis une déconsignation. Mais comment la mettre en place ?
Voici les étapes clés pour assurer la sécurité et éviter tout danger.

1

Avant de se lancer, être habilité
"chargé de consignation" BC ou HC

2

Consignation

Identifier :

- le type de d'opérations à réaliser
- le type d'énergie présent
- les risques associés à l'exécution des tâches
- les ressources requises pour effectuer les réparations

Déconsignation

- Ordre inverse des opérations de consignation.

Étape 1 Pré-identification et Séparation

Repérer et isoler l'équipement de travail de toutes les sources possibles de tension pour mettre la machine hors tension.

- Consignation électrique : dépose de ponts, enlèvement de fusibles, retrait de fiches de prise de courant...
- Consignation fluide : fermeture des vannes
- Consignation mécanique : désaccouplement des mécanismes



Étape 2 La condamnation



Étape 3

L'identification

Identifier et communiquer

- Repérer l'installation consignée
- Prévenir les autres de l'opération en cours
- Apposer une étiquette de condamnation



Sécurisation de l'installation contrôler la mise hors tension de l'équipement

- Blocage mécanique infaillible
- Cadenas individuels
- Utilisation d'accessoires spécifiques (câbles et mâchoires de consignation, raccords pneumatiques, etc)

Étape 4

Mise à la terre et vérification de l'absence d'énergie

Vérifier la véritable absence d'énergie électrique, mécanique ou de fluide dans le circuit

- Consignation électrique : utilisation d'un appareil dédié pour vérifier l'absence de tension
- Consignation fluide : vérifier l'efficacité de la purge
- Consignation mécanique : contrôle visuel de l'immobilisation